



PUMA CE

Adhésif à base de ciment conventionnel.



DESCRIPTION

COMPOSITION

CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATIONS

SUPPORTS

MODE D'EMPLOI

Adhésif à base de ciment pour la pose de revêtements de sols et de murs intérieurs. Pour le collage de carreaux céramiques avec un degré d'absorption allant de moyen à élevé.

Produit à base de ciment à haute résistance, d'agréats sélectionnés et d'additifs.

- Application en intérieur.
- Adhésion de pièces céramiques avec un degré d'absorption allant de moyen à élevé.
- Évite le besoin d'humidifier les pièces ou les supports grâce à son pouvoir de rétention d'eau. Sans décrochage. Excellente adhérence initiale.
- Temps ouvert prolongé, permettant la rectification des pièces.
- Supports conventionnels à base de ciment.
- Les supports doivent être résistants, stables, sains et propres, exempts de poussière, de traces d'agents de démoulage, de produits biologiques, etc.
- Tous les supports doivent présenter une planéité adéquate. Si ce n'est pas le cas, réaliser des ragréages jusqu'à 5 mm avec le même produit 48 heures avant le collage.
- Pour des épaisseurs plus importantes, utiliser :
- Pour les chapes : pâte de nivellement NIVELAND 10R ou mortier autonivelant PAVILAND RECRECIDO AUTONIVELANTE, en fonction du support et des besoins.
- Pour les revêtements : mortiers de régularisation avec une résistance à la traction appropriée et dont les retraits de séchage sont déjà terminés.
- En cas de chaleur, de vent ou sur des supports très absorbants, il est conseillé d'humidifier le support et d'attendre que la pellicule d'eau disparaisse.
- Ne pas appliquer sur les peintures.
- Ne pas appliquer sur des supports en plâtre, en anhydrite, ni sur d'autres supports susceptibles de contenir une quantité élevée de sulfates, ni en contact avec de l'eau ou de l'humidité ayant un contenu élevé en sulfates.
- Tous les supports doivent être conformes aux spécifications de la section 6.4 de la norme UNE 138002.
- Ajouter de l'eau et mélanger manuellement ou mécaniquement jusqu'à obtenir une consistance homogène et maniable.
- Laisser la pâte reposer pendant environ 5 minutes et pétrissez-la à nouveau.
- Étaler le produit malaxé sur le support à l'aide d'une truelle sur une extension maximale de 2m².
- Peigner avec une truelle dentée pour réguler l'épaisseur (voir tableau).
- Poser les pièces sur l'adhésif frais, en faisant pression et en bougeant jusqu'à ce que les rainures soient complètement aplaties et que toute la surface de la céramique soit correctement adhérente. Vérifier périodiquement l'adhérence de l'adhésif en soulevant un carreau précédemment posé. Si vous observez une pellicule qui ne se transfère pas à la surface de l'adhésif ou si l'adhésif s'est déshydraté, retirer le matériau et appliquer à nouveau le produit.

- Pose des carreaux avec la méthode du double encollage en extérieur, pour des carreaux avec un côté supérieur à 45 cm, en utilisant des systèmes de nivellement ou si les carreaux ont un relief rendant difficile un bon contact avec l'adhésif.
- Respecter les joints de pose entre les carreaux conformément à ce qui est indiqué dans la section 7.7 de la norme UNE 138002. En intérieur et pour les piscines, la largeur du joint doit être $\geq (1,5 - 3)$ mm et du côté le plus long du carreau à poser.
- Le remplissage des joints sera effectué 24 heures après la pose sur les surfaces verticales et 48 heures après sur les sols. Utiliser le mortier de la GAMME MORCEMCOLOR approprié, en fonction du type de joint.

NOTE: Plus le temps entre le peignage et la pose du carreau sera court, meilleurs seront les résultats.

TABLE DE TRUELLES DENTÉES

Poids maximum des carreaux sur murs verticaux: 20 kg/m²

Type de carreau	Côté le plus long (cm)	Truelle pour l'application de l'adhésif sur le support	Truelle pour l'application de l'adhésif au dos du carreau
Mosaïque	≤ 10 cm	V 3	-
	≤ 20 cm	U 6	-
	≤ 30 cm	U 6	-
	≤ 45 cm	U 8	-
Carreau en céramique	≥ 45	U 8	Lisse
	≤ 120 cm	U 10 - R 10	Lisse
	≥ 120 cm	U 10 - R 12	Lisse / V 3 / U 3
Carreau en céramique >3 mm - ≤ 6 mm	≤ 90 cm	U 6	Lisse
	≤ 260 cm	U 8	Lisse / V 3 / U 3
Carreau en céramique >6 mm - ≤ 9 mm	≤ 360 cm	U 10	Lisse / V 3 / U 3

NOTE 1 : Dans le cas des carreaux extrudés ou présentant un revers très prononcé, l'application d'une double couche de colle avec la partie lisse de la truelle est toujours nécessaire, quel que soit le format du carreau.

PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

- La durée de la pose de carreaux en céramiques ne peut être assurée que par une bonne planification de celle-ci. Nous recommandons donc de consulter les normes nationales en vigueur dans chaque pays, telles que la norme UNE 138002 en Espagne, réglementation avec des spécifications pour la sélection des matériaux, la planification correcte, l'utilisation et l'installation, afin d'atteindre les niveaux de qualité, de performance et de durabilité requis.
- Ne pas appliquer si la température ambiante est inférieure à 5 °C ou supérieure à 30°C. Ne pas appliquer en cas de risque de gel, de pluie, de vents forts ou d'exposition directe au soleil. En cas de conditions météorologiques extrêmes (beaucoup de vent ou températures élevées) le séchage s'effectue plus rapidement qu'à la normale.
- Les températures, la ventilation, l'absorption du support et des matériaux de revêtement peuvent affecter les temps de travail et de prise de l'adhésif.
- Ne pas appliquer dans les zones où il y a un danger d'eau stagnante.
- Respecter les joints de mouvement (structuraux, de contraction, de dilatation et périphériques) conformément aux indications de la section 7.8 de la norme UNE 138002. Ces joints peuvent être résolus en plaçant des joints préfabriqués ou en les remplissant avec un mastic élastique de la gamme PUMALASTIC.

Dimensionnement des joints de dilatation

Champ d'application	Emplacement et dimensions	Largeur du joint (mm)
Murs extérieurs	Sous chaque dalle Longueur de séparation de 3 m à 4 m linéaires Superficie régulière maximale de 16 m ²	≥ 8 mm
Revêtement de sols intérieurs	Respecter les joints de contraction ouverts Sinon : longueurs de séparation ≤ 8 m linéaires Superficie régulière maximale de 40 m ²	≥ 5 mm
Revêtement de sols extérieurs	Longueurs de séparation de 2,5 m à 5 m linéaires Superficie régulière maximale de 16 m ²	≥ 8 mm
Points singuliers	Portes Changements de revêtement de sols	

NOTE : Lorsque ces joints affectent toutes les couches du système céramique, ils doivent respecter les conditions des joints de contraction.

Dimensionnement des joints périphériques

Champ d'application	Emplacement et dimensions	Largeur du joint (mm)
Murs intérieurs	Joints périphériques Jonction mur/plafond	≥ 8 mm
	Jonction mur/mur	≥ 5 mm
Murs extérieurs	Coins intérieurs du bâtiment Coins extérieurs du bâtiment	≥ 8 mm
Revêtement de sols intérieurs - Monolithiques - Flottants	Joints périphériques et raccords avec d'autres éléments ou dispositifs	
Revêtement de sols extérieurs	Joints périphériques et raccords avec d'autres éléments ou dispositifs	
Points singuliers	Joints de raccord aux ouvertures avec menuiseries	≥ 5 mm

- Pour les supports à base de plâtre, utiliser PEGOLAND ESPECIAL YESO ou un adhésif de la LIGNE PROFESSIONNELLE, en évitant les plâtres morts et les enduits faibles.
- Pour les pièces renforcées avec un treillis en fibre de verre collé à l'arrière, consulter le département

PRÉSENTATION

DONNÉES TECHNIQUES

MARQUAGE CE

technique.

- Ne jamais appliquer avec la technique connue sous le nom de "par points".

Sacs de 25 Kg en papier plastifié.

Stockage jusqu'à 1 an à l'intérieur de l'emballage original, à l'abri de l'intempérie et de l'humidité.

(Résultats statistiques obtenus en des conditions standard)	
Aspect	Poudre BLANCHE ou GRISE
Temps d'ajustement	Approximativement 20 min. (Selon conditions climatiques)
Temps de la vie de pâte	Approximativement 2 h. (Selon conditions climatiques)
Adhérence initiale	$\geq 0,5 \text{ N/mm}^2$
Adhérence après action de l'eau	$\geq 0,5 \text{ N/mm}^2$
Adhérence après le vieillissement sous action de la chaleur	PND
Adhérence après le cycle gel-dégel	PND
Clasificación selon norme NF EN 12004: 2007+A1: 2012	CE
Rendement approximatif	Collage simple: 4 Kg/m ² Collage double: 6 Kg/m ²

 1170, 1377	
GRUPO PUMA SL C) Conrado del Campo nº 2 29590 Campanillas (Málaga) 04	
PUMA GRIS Nº: 110125-100 EN-12004:2007+A1:2012 Adhésif à base de ciment pour sols et murs, pas adapté pour une application en extérieur	
Réaction au feu	Classe A1fl y A1
Adhérence:	
- Adhérence initiale à la traction	$\geq 0,5 \text{ N/mm}^2$
Durabilité	
- Adhérence à la traction après immersion dans l'eau	$\geq 0,5 \text{ N/mm}^2$
Substances dangereuses	Voir Fiche de Sécurité

DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE DE PRODUIT (DEP)

 1377	
GRUPO PUMA SL	
C) Conrado del Campo nº 2 29590 Campanillas (Málaga) 04	
PUMA BLANCO N°: 110101-151	
EN-12004:2007+A1:2012	
Adhésif à base de ciment pour sols et murs, pas adapté pour une application en extérieur	
Réaction au feu	Classe A1fl y A1
Adhérence:	
- Adhérence initiale à la traction	$\geq 0,5\text{N/mm}^2$
Durabilité	
- Adhérence à la traction après immersion dans l'eau	$\geq 0,5\text{N/mm}^2$
Substances dangereuses	Voir Fiche de Sécurité

Mortier élaboré avec des agrégats proches des centres de production, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre associées à leur transport, et fabriqués dans des centres de production dotés de systèmes de gestion environnementale certifiés conformément à la norme ISO 14001. Cela témoigne d'un engagement fort en faveur de la durabilité et du respect de l'environnement.

Mortier portant le label écologique de type III (le plus exigeant), avec une Déclaration Environnementale du Produit vérifiée par AENOR (Association espagnole de normalisation et de certification).

NOTE

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adéquation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc.,. Ils ne sont pas exigibles à des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions de la norme de référence.